

6.8

Offres publiques

6.8 OFFRES PUBLIQUES

6.8.1 Avis

1463072 Alberta Ltd. (filiale en propriété exclusive indirecte de Paramount Energy Trust)

(Profound Energy Inc.)

Dépôt de l'offre et de la note d'information du 24 avril 2009 concernant l'offre publique d'échange de 1463072 Alberta Ltd. (filiale en propriété exclusive indirecte de Paramount Energy Trust) sur la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de Profound Energy Inc. en contrepartie de :

- a) 1,34 \$ CA en espèces par action ordinaire;
- b) 0,394 part de fiducie de Paramount Energy Trust par action ordinaire;
- c) une combinaison des deux options.

L'offre expire le 1^{er} juin 2009, 8 h 00 (heure de Calgary), à moins qu'elle ne soit prolongée ou retirée.

Numéro de projet SEDAR: 1408661

Décision n°: 2009-FS-0084

Quick Draw Mortgages Ltd. (filiale en propriété directe exclusive d'Amalgamated Income Limited Partnership)

(Société en commandite Paddington Properties)

Dépôt de l'offre et de la note d'information du 14 avril 2009 concernant l'offre publique d'achat de Quick Draw Mortgages Ltd. (filiale en propriété directe exclusive d'Amalgamated Income Limited Partnership) sur la totalité des parts de société en commandite émises et en circulation de Société en commandite Paddington Properties au prix de 2,50 \$ la part au comptant.

L'offre expire le 25 mai 2009, 10 h 00 (heure de Calgary), à moins qu'elle ne soit prolongée ou retirée.

Numéro de projet SEDAR: 1404348

Décision n°: 2009-FS-0083

Sun Century Petroleum Corporation

(Masters Energy Inc.)

Dépôt de l'offre et de la note d'information du 17 avril 2009 concernant l'offre publique d'achat de Sun Century Petroleum Corporation sur la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de Masters Energy Inc. au prix de 1,85 \$ l'action au comptant.

L'offre expire le 25 mai 2009, 16 h 30 (heure de Calgary), à moins qu'elle ne soit prolongée ou retirée.

Numéro de projet SEDAR: 1406078

Décision n°: 2009-FS-0085

6.8.2 Dispenses

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet www.canlii.org/fr/advancedsearch.htm, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour à l'étape 3 - Date de décision, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées à l'étape 4 – Compétences, cocher le choix « aucune » à l'étape 5 – Législation, cocher le choix « aucune » à l'étape 6 – Cours, cocher le choix « valeurs mobilières » à l'étape 7 – Tribunaux administratifs et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

6.8.3 Refus

Aucune information.

6.8.4 Divers

Aucune information.